

Réunion du 14 décembre 2016



Sommaire

1. Démographie
2. Prévention et prises en charge spécifiques
3. PCV et autres points en discussion
4. Rééquilibrage
 - a) Revalorisation des forfaits CMU
 - b) Revalorisation des soins conservateurs et prise en charge de nouveaux actes
 - c) Plafonnement des tarifs des prothèses
 - d) Impact global
 - e) Propositions sur l'inlay-core
5. Points en discussion : demande des syndicats

Annexes – propositions de valorisations des tarifs

1. Démographie

Démographie : Rappel des propositions concernant le volet régulation du conventionnement en zones sur-denses

Séquençage / rétroplanning :

- **Au premier semestre 2017 : finalisation du dispositif de régulation** intégrant l'offre libérale et celle des centres de santé dans le cadre de travaux conventionnels à conduire avec les représentants des CD libéraux et des centres de santé,
=> sur la base d'une méthodologie permettant de définir les zones à réguler rénovée et réadaptée, prenant en compte des critères spécifiques communs, la révision du zonage pouvant avoir lieu avant la négociation des avenants
- **En septembre 2017 : engagement de négociations conventionnelles concomitantes** en vue de la **conclusion**, postérieurement au vote de la LFSS pour 2018, **d'avenants conventionnels pour chaque catégorie de profession** (CD libéraux /Centres de santé), pour une entrée en vigueur au **1^{er} trimestre 2018** du dispositif démographique rénové

Démographie : Propositions concernant le volet incitation au conventionnement en zone sous-dense

- ❑ **Recentrage du dispositif incitatif sur l'installation des CD conventionnés en zones déficitaires** (redéfinies sur des bases méthodologiques renouvelées) :
 - ✓ **Modification des modalités d'attribution de l'option 1** : pour tout CD venant exercer en zone déficitaire en tant que conventionné titulaire (y compris les anciens collaborateurs libéraux)
 - ✓ **Modifications des modalités d'attribution de l'option 2** : perceptible par tout CD conventionné exerçant nouvellement en tant que collaborateur libéral ou déjà installé en zone déficitaire

Chirurgien-dentiste <u>s'installant</u> en zone sous dotée		Chirurgien-dentiste <u>déjà installé</u> en zone sous dotée	
Titulaire	Collaborateur	Titulaire	Collaborateur devenant titulaire
Option 1 renouvelée (aide forfaitaire) + Option 2 (prise en charge des cotisations)	Option 2 (prise en charge des cotisations)	Option 2 (prise en charge des cotisations)	Option 1 renouvelée + Option 2 (prise en charge des cotisation)

- ✓ Dans l'avenant : principe d'attribution de l'option 1 avec une 1^{ère} étape de revalorisation de l'aide, dès son entrée en vigueur
- ✓ Renvoi de la 2^{ème} étape de revalorisation à hauteur de 50 000 euros, à l'entrée en vigueur de la régulation du conventionnement (en 2018)

Rappel des propositions sur les mesures d'adaptation régionale sur la démographie

➤ Contenu des volets d'adaptation régionale des dispositifs sur la démographie

Proposition : Possibilité pour les ARS d'accorder une aide bonifiée pour les chirurgiens dentistes de certaines zones sous denses (zones identifiées comme particulièrement fragiles) :

- majoration possible de l'aide à l'installation versée aux nouveaux installés dans la limite de 20%, notamment dans des zones très sous dotées en chirurgiens-dentistes
- ⇒ ces aides bonifiées ne pourraient bénéficier au maximum qu'à 20 % des chirurgiens-dentistes éligibles dans la région aux aides démographie.

➤ Calendrier

- ✓ Possibilité d'adhérer aux nouveaux contrats incitatifs à compter de la publication, par le DG ARS, des contrats types régionaux, arrêtés selon les modèles types et principes définis dans l'avenant conventionnel
- ✓ La publication des nouveaux zonages par les ARS n'est pas un obstacle à l'ouverture des adhésions, les anciens zonages restant en vigueur jusqu'à leur mise à jour

2. Prévention et prises en charge spécifiques



Rappel des propositions sur les mesures de renforcement de la prévention et de prises en charge spécifiques

- ❑ Extension de l'EBD pour les jeunes de 21 et 24 ans avec prise en charge des soins consécutifs (hors prothèses) et des radios en plus de l'examen

Mêmes tarifs que pour l'EBD actuel

- ❑ Dans le cadre de l'EBD, prise en charge des scellements de sillons avec risque carieux pour les enfants de moins de 14 ans :
 - ✓ Demande des syndicats d'élargir jusqu'à 16 ans ⇒ **à discuter**
 - ✓ Demande des syndicats d'élargir aux prémolaires ⇒ **nécessité d'une recommandation complémentaire de l'HAS**
- ❑ EBD tous les 3 ans, pour les patients diabétiques puis si besoin, bilan parodontal et si nécessaire à l'issue du bilan, l'assainissement parodontal par sextant
 - ✓ Tarifs EBD = 30€
 - ✓ Bilan parodontal = 40€ (*demande des syndicats à 45€*)
 - ✓ Assainissement parodontal par sextant = 70€ (procédure d'inscription avec avis HAS – acte opposable)

Rappel des propositions sur les mesures de renforcement de la prévention et de prises en charge spécifiques

- Création d'un supplément pour la prise en charge en cabinet libéral des personnes atteintes de handicap mental sévère (600 000 patients, taux de recours = 10% 1^{ère} année et 10% de plus
 - ✓ Supplément par séance sans Meopa = 60€
 - ✓ Supplément par séance avec Meopa = 90€ (soit 60€ + 30€)

Les consultations spécifiques pour les nouvelles spécialités communes avec les médecins : chirurgiens oraux, médecine bucco-dentaire

- Demande des CD titulaires des nouvelles spécialités (chirurgie orale et médecine bucco-dentaire) de facturer :
 - Consultation de spécialiste CS = 23€ (à l'instar des médecins titulaires de ces mêmes spécialités) et avis ponctuel de consultant = 48€ au 01/10/2017 et 50€ au 01/06/2018)
 - Possibilité de coter les modificateurs J et KProposition UNCAM : **accord sur ces demandes**
- Cotation par les chirurgiens oraux des mêmes actes que les médecins du DESCO => liste d'actes communiquée par le syndicat des chirurgiens oraux (en cours d'examen)
- **Autres demandes non retenues :**
 - Cotation MPC et MCS
 - Possibilité de coter une majoration nuit profonde
 - Possibilité de bénéficier d'un DP

3. PCV et autres points en discussion

Proposition pour la prise en charge des cotisations au régime du PCV des chirurgiens-dentistes

- ❑ L'Assurance Maladie confirme son engagement dans le cadre du PCV dans le respect du contrat conventionnel établi, avec un maintien de son taux de participation au financement des cotisations
- ❑ Selon les scénarii de réforme (qui restent à arrêter) l'impact pour l'AMO serait entre 10 et 13 M€
- ❑ Un article dans l'avenant sera introduit pour maintenir la participation de de l'assurance maladie à 50% pour la cotisation d'ajustement et à 2/3 pour la cotisation forfaitaire telles qu'elles résulteront des mesures décidées pour le régime

Autres demandes

- **Demande des syndicats de mise en place d'une ROESP modernisation du cabinet**

Pour : Tenue du dossier médical, Logiciel de prescription, Présence d'une assistante dentaire, Télétransmission, Archivage des données, des modèles ODF, des radios, Critère de précarité venant valoriser la part de la patientèle d'un praticien qui bénéficie de la CMU-C, etc...

- **Proposition UNCAM** : « **Forfait structure chirurgien-dentiste** » **annuel** rénovation/refonte des aides pérennes à la télétransmission (275 euros) et à la maintenance(125 euros) actuelles,

- **base de discussion 400€**

en contrepartie du respect d'un certain nombre de critères observables annuellement comme :

- Le taux de télétransmission
- la version du logiciel utilisé par le CD(avoir la dernière version du logiciel agréé SV requise, compatible DMP, MSS, ADRi et permettant notamment l'archivage numérique, intégrant un logiciel d'aide à la prescription dans le répertoire,,,,),

4. Rééquilibrage

a) Revalorisation des forfaits CMU



Revalorisation des forfaits CMU

- ❑ 102 forfaits revalorisés et 6 nouvelles inscriptions au panier CMU
 - ✓ Impact de la revalorisation CMU : **62,5 M€**

- ❑ Concomitamment, extension des plafonds CMU à la population bénéficiant des ACS
 - ✓ Impact de la mise en place de plafonds pour la population ACS : - **10,5 M€**

- ❑ Impact net de la revalorisation/extension des forfaits CMU: **52 M€**

- ❑ Inscription d'une clause de révision des tarifs (à la hausse) selon l'évolution de la population CMU-C+ACS – proposition de seuil à 25% de hausse des effectifs pour déclencher un avenant.
En tout état de cause, examen tous les 3 ans du juste niveau des forfaits CMU

Rappel du principe de rééquilibrage

Mise en place d'un scénario de rééquilibrage progressif de l'activité dentaire échelonné sur 3 ans proposant à la fois :

- Revalorisation progressive en 3 étapes des soins conservateurs et chirurgicaux, dont la valorisation devra tenir compte de l'effet volume induit, selon les hypothèses retenues
- Prise en charge de nouveaux actes (champ élargi progressivement)
- Concomitamment, mise en place de plafonds tarifaires pour les actes à entente directe fréquents, avec une dégressivité progressive, sur des champs d'actes ciblés, progressivement élargis, en 3 étapes (sans couvrir la totalité des actes à entente directe)
- Inscription des tarifs et plafonds dans l'avenant pour chaque année
- Inscription d'une clause de revoyure pour sécuriser les partenaires conventionnels de façon symétrique (surcoût ou sous exécution) qui suspend, le cas échéant le déclenchement des étapes suivantes et conduit à la négociation d'un avenant pour modifier les conditions tarifaires et le calendrier fixés

b) Revalorisation des soins conservateurs et prise en charge de nouveaux actes



Revalorisation des soins conservateurs et prise en charge de nouveaux actes

- ❑ Revalorisation progressive sur une période de 3 ans
- ❑ en année 1 et 2, revalorisation des restaurations (8 actes), entre 37,7% et 64,4% pour un montant AMO de **305 M€ et 427 M€ en honoraires remboursables**
- ❑ en année 1, revalorisation de 18% des actes de scellements de sillons (8 actes) pour un montant AMO de **4M€ et 6 M€ en honoraires remboursables**
- ❑ en année 3, revalorisation de 15% de 45 actes chirurgicaux dont 37 actes d'avulsions pour un montant AMO de **25M€ et 36 M€ en honoraires remboursables**
- ❑ en année 3, revalorisation de 19 actes d'endodontie pour un montant AMO de **54M€ et 75 M€**

Soit un total de 543 M€ en honoraires remboursables

Revalorisation des soins conservateurs et prise en charge de nouveaux actes

- ❑ Autorisation d'une consultation en situation d'urgence :

Par dérogation à l'article 1-6 « Acte global » du Livre Premier « Dispositions générales », de la Liste des Actes et Prestations (LAP), le geste opératoire destiné à soulager la douleur consécutive à l'inflammation aiguë d'une pulpe vivante peut donner lieu à la facturation d'une consultation d'urgence de 8h à 20h.

Cette consultation peut être facturée préalablement aux actes d'exérèse de la pulpe vivante codifiés : HBFD017, HBFD019, HBFD033, HBFD021, HBFD035, HBFD008.

- ❑ Suivi annuel des impacts de la revalorisation avec clauses de sauvegarde symétriques

Impact macro des revalorisations et prise en charge de nouveaux actes

	Année 1				Année 2			Année 3			Total Année 1 à 3		
	AMO (M€)	AMC (M€)	Forfaits CMU-C	AMO +AMC + forfaits CMUC- (M€)	AMO (M€)	AMC (M€)	AMO +AMC (M€)	AMO (M€)	AMC (M€)	AMO +AMC (M€)	AMO (M€)	AMC (M€)	AMO +AMC + Forfaits CMUC (M€)
Montant de la revalorisation sur les actes (SC dont inlay onlay - DC) & PEC de nvx actes	182	73		255	127	51	178	79	32	111	388	155	543
Prévention (EBD 21, 24 ans et diabète)	25			25	12		12			0	37	0	37
Handicap	5			5	11		11			0	16	0	16
Forfaits CMU-C			52	52			0			0	0	0	52
Bilan et traitements paro pour les patients diabétiques	10			10	20		20	30		30	60	0	60
Cotisations sociales (PCV)	6			6	6		6			0	12	0	12
Cotisations sociales maladie (impact de la nouvelle structure d'honoraires)	9			9	7		7	5		5	21	0	21
Total	237	73	52	362	183	51	234	114	32	146	534	155	742

L'impact des revalorisations pour les années 2 et 3 reposent sur des hypothèses liées à la croissance du volume d'onlays et leur substitution avec les actes de restaurations et les actes prothétiques. Le chiffrage présenté dans le tableau ci-dessus repose sur une hypothèse médiane correspondant à une progression de 50 % des inlay-onlay dont deux tiers par substitution et un tiers par nouvelle activité. Selon les hypothèses hautes ou basses l'impact sur les CD et sur l'AMO + AMC se situe dans une fourchette allant - 50 M€ à + 50 M€ par rapport aux chiffres ci-dessus.

c) Plafonnement des tarifs des prothèses



Plafonnement des tarifs des prothèses

Code CCAM	Libellé	Année 1		Année 2		Année 3		Total baisse entente directe : année 1, 2 et 3
		Plafond (tarif)	Baisse entente directe (M€)	Plafond (tarif)	Baisse entente directe (M€)	Plafond (tarif)	Baisse entente directe (M€)	
HBLD036	Pose d'une couronne dentaire dentoportée céramométallique ou en équivalents minéraux	538 €	119,4	500 €	74,2	500 €	0,0	193,6
HBLD038	Pose d'une couronne dentaire dentoportée métallique	338 €	12,0	293 €	15,7	293 €	0,0	27,6
HBLD007	Pose d'une infrastructure coronoradiculaire sans clavette sur une dent [Inlay core]	230 €	116,0	188 €	67,5	188 €	0,0	183,5
HBLD261	Pose d'une infrastructure coronoradiculaire avec clavette sur une dent [Inlay core à clavette]	255 €	19,3	210 €	10,3	210 €	0,0	29,5
HBMD055	Inlay Onlay	0 €	0,0	A déterminer	20,0	A déterminer	0,0	20,0
*	Bridges et suppléments	0 €	0,0	0 €	0,0	12 codes	69,7	69,7
**	Prothèse amovible définitive à plaque base résine	0 €	0,0	0 €	0,0	6 codes	43,8	43,8
			266,6		187,7		113,5	567,8

□ Par ailleurs, nous rappelons le plafonnement de l'OAM à 350€ (LBLD017-BR à 150€ et ED à 120€ + YYYY465 à 70€)

* Liste des bridges et suppléments : HBLD023, HBLD043, HBMD087, HBLD033, HBLD040, HBMD081, HBMD072, HBMD082, HBMD479, HBMD433, HBMD490, HBMD342

** Liste des prothèses amovibles définitives à plaque base résine ; HBLD031, HBLD370, HBLD349, HBLD083, HBLD138, HBLD101

d) Impact global

Impact global du rééquilibrage de l'activité

	Année 1		Année 2		Année 3		Total Année 1 à 3	
	Impact (M€)	% de l'enveloppe	Impact (M€)	% de l'enveloppe	Impact (M€)	% de l'enveloppe	Impact (M€)	% de l'enveloppe
Montants des mesures de revalorisations et créations d'actes (AMO+AMC+fond CMU)	362		234		146		742	
Baisse entente directe	266,6		187,7		113,5		567,8	
Total Gain pour les Chirurgiens-dentistes	95,7	26%	45,9	20%	32,1	22%	173,8	23%

□ La première année :

- ✓ le montant des revalorisations des soins conservateurs et des forfaits CMU, la prise en charge de l'EBD des jeunes de 21 et 24 ans, la prise en charge d'actes pour les patients handicapés et d'actes pour les diabétiques est évalué à 362 M€
- ✓ En contrepartie, le plafonnement des prothèses codées HBLD036 et HBLD038 ainsi que les inlays core avec et sans clavettes (HBLD007 et HBLD261) font baisser les tarifs à entente directe de 266,6 M€
- ✓ L'impact net pour les chirurgiens-dentistes est donc de 95,7M€ (soit 26% de l'enveloppe)

e) Propositions sur l'inlay-core

Propositions de la CNSD

- Baisse de la base de remboursement des inlays cores permettant :
 - ✓ l'augmentation de l'acte de soins, reconstitution à ancrage radiculaire pour le mettre à la même valeur de BR que l'inlay core, ces deux actes étant concurrents dans le choix thérapeutique. Le choix ne se fera plus sur la valeur économique différente de la BR mais sur la nécessité de traitement.
 - ✓ l'augmentation de la prise en charge des couronnes, avec un effort plus important sur les couronnes esthétiques. Ce qui permet une baisse du reste à charge du patient par une augmentation de la participation des complémentaires, ainsi que l'amélioration de l'accès en première intention ces couronnes esthétiques.

	BR actuelle en euros	BR proposée par la CNSD Option 1 en euros	Impact AMO Option 1 en M€	BR proposée par la CNSD Option 2 en euros	Impact AMO Option 2 en M€	BR par la CNSD option 3 « tout à 100€» en euros	Impact AMO Option 3 en M€	
inlay core sans clavette	122,55	90	-63,5	90	-63,5	100	-45,4	
inlay core avec clavette	144,05	100	-11,5	100	-11,5	100	-11,4	
couronne céramo- métallique et céramo céramique	107,5	128,92	54,7	130	57,5	117	25,1	
couronne métallique	107,5	115	5,45	107,5	0	112	3,1	
couronne implantoportée	107,5	115	2,5	123	5,2	117	3,6	
obturation avec ancrage radiculaire	79,53	90	12,2	90	12,2	100	23,6	
Inlay Onlay 3 faces	40,97	Pas de modification			100			11,7
Inlay Onlay 2 faces	33,74	Pas de modification			100			2,0
Inlay Onlay 1 face	19,28	Pas de modification			80			1,2
Total			-0,15		-0,1		13,5	

Proposition de la FSDL

- Base de remboursement des prothèses, inlay core, inlay-onlay et restauration 3 faces à 100€

	Base de remboursement actuelle en euros	Base de remboursement proposée par la FSDL en euros	Impact AMO en M€
Restauration 3 faces	40,97	100	228,6
Inlay-onlay 3 faces	40,97	100	11,7
Couronne céramo-métallique et céramo céramique	107,5	100	-19,8
Inlay core sans clavette	122,55	100	-45,4
Inlay core avec clavette	144,05	100	-11,2
couronne métallique	107,5	100	-5,2
couronne implantoportée	107,5	100	-2,8
ancrage radiculaire	79,53	100	23,6
Total			179,5

Hypothèse retenue : chiffrage à volume constant

Contre proposition UNCAM

- La baisse de la base de remboursement des inlay-core avec et sans clavette permet à l'AMO d'autofinancer en grande partie : la revalorisation de l'ancrage radiculaire et la prise en charge de la couronne provisoire (pas de modification des tarifs des couronnes dentoportées et implantoportées)

	Base de remboursement actuelle	Base de remboursement proposée par l'UNCAM	Impact AMO - (M€)
Inlay-Core sans clavette	122,55 €	90,00 €	-65,5
Inlay Core avec clavette	144,05 €	98,00 €	-11,9
Ancrage radiculaire	79,53 €	90,00 €	12,1
PEC de la couronne transitoire		24,00 € (plafond à 50€)	78,5
Total			13,1

Hypothèse retenue : 100% des couronnes nécessitent une couronne provisoire

5. Points en discussion : demande des syndicats

5. Points en discussion : demande des syndicats

- Propositions de revalorisations
- Engagement de travail sur la CCAM clinique
- Endodontie : demande de revalorisations et de création d'une entente directe transitoire plafonnée
- Majoration pour hémostase pour les patients sous AVK et AOD
- Avulsion sur une dent temporaire valorisée à 25 euros
- Alignement de la revalorisation sur la restauration d'angle et la restauration 3 faces
- Scellement des sillons : revalorisation privilégiant les actes de 1 à 3 dents
- Distinguer les couronnes céramo-céramiques des couronnes céramo-métalliques pour les plafonds
- Demande de cumul C+Z
- Demande des syndicats de création d'une majoration pour prise en charge en situation d'urgence

Annexe – proposition de valorisations des tarifs



Tarifs revalorisés : Propositions CMU-C

Codes	Liste des actes non opposables mise à jour 2016	Tarif actuel				Nouveau tarif		
		Tarif	Panier CMUC	Forfait	Montant max autorisé	Nouveau forfait	Nouveau montant max	Tx de revalo
HBLD038	Pose d'une couronne dentaire métallique	107,5	Oui	122,5	230	162,5	270,0	17%
HBLD036	Pose d'une couronne dentaire dentoportée céramométallique ou en équivalents minéraux	107,5	Oui	267,5	375	322,5	430,0	15%
HBLD007	Pose d'une infrastructure coronoradiculaire sans clavette sur une dent [Inlay core]	122,55	Oui	0	122,55	0,0	122,6	0%
HBLD261	Pose d'une infrastructure coronoradiculaire avec clavette sur une dent [Inlay core à clavette]	144,05	Oui	0	144,05	0,0	144,1	0%
HBLD040	Pose d'une prothèse plurale [bridge] comportant 1 pilier d'ancrage métallique, 1 pilier d'ancrage céramométallique ou en équivalents minéraux, et 1 élément intermédiaire métallique	279,5	Oui	555,5	835	690,5	970,0	16%
HBLD043	Pose d'une prothèse plurale [bridge] comportant 1 pilier d'ancrage métallique, 1 pilier d'ancrage céramométallique ou en équivalents minéraux, et 1 élément intermédiaire céramométallique ou en équivalents minéraux	279,5	Oui	700,5	980	850,5	1130,0	15%
HBLD033	Pose d'une prothèse plurale [bridge] comportant 2 piliers d'ancrage métalliques et 1 élément intermédiaire métallique	279,5	Oui	410,5	690	530,5	810,0	17%
HBLD023	Pose d'une prothèse plurale [bridge] comportant 2 piliers d'ancrage céramométalliques ou en équivalents minéraux et 1 élément intermédiaire céramométallique ou en équivalents minéraux	279,5	Oui	845,5	1125	1010,5	1290,0	15%

Tarifs revalorisés : Propositions CMU-C

Codes	Liste des actes non opposables mise à jour 2016	Tarif actuel				Nouveau tarif		
		Tarif	Panier CMUC	Forfait	Montant max autorisé	Nouveau forfait	Nouveau montant max	Tx de revalo
HBLD101	Pose d'une prothèse amovible définitive à plaque base résine, comportant 9 dents	129	Oui	305	434	371,0	500,0	15%
HBLD138	Pose d'une prothèse amovible définitive à plaque base résine, comportant 10 dents	139,75	Oui	294,25	434	360,3	500,0	15%
HBLD083	Pose d'une prothèse amovible définitive à plaque base résine, comportant 11 dents	150,5	Oui	366,5	517	459,5	610,0	18%
HBLD370	Pose d'une prothèse amovible définitive à plaque base résine, comportant 12 dents	161,25	Oui	355,75	517	448,8	610,0	18%
HBLD349	Pose d'une prothèse amovible définitive à plaque base résine, comportant 13 dents	172	Oui	345	517	438,0	610,0	18%
HBLD031	Pose d'une prothèse amovible définitive complète unimaxillaire à plaque base résine	182,75	Oui	473,25	656	667,3	850,0	30%
HBLD035	Pose d'une prothèse amovible définitive complète bimaxillaire à plaque base résine	365,5	Oui	946,5	1312	1334,5	1700,0	30%
HBLD131	Pose d'une prothèse amovible définitive à châssis métallique, comportant 1 à 3 dents	193,5	Oui	299,5	493	506,5	700,0	42%
HBLD332	Pose d'une prothèse amovible définitive à châssis métallique, comportant 4 dents	204,25	Oui	444,75	649	545,8	750,0	16%
HBLD452	Pose d'une prothèse amovible définitive à châssis métallique, comportant 5 dents	215	Oui	434	649	535,0	750,0	16%
HBLD474	Pose d'une prothèse amovible définitive à châssis métallique, comportant 6 dents	225,75	Oui	423,25	649	524,3	750,0	16%
HBLD075	Pose d'une prothèse amovible définitive à châssis métallique, comportant 7 dents	236,5	Oui	497,5	734	563,5	800,0	9%
HBLD470	Pose d'une prothèse amovible définitive à châssis métallique, comportant 8 dents	247,25	Oui	486,75	734	552,8	800,0	9%
HBLD435	Pose d'une prothèse amovible définitive à châssis métallique, comportant 9 dents	258	Oui	476	734	542,0	800,0	9%
HBLD079	Pose d'une prothèse amovible définitive à châssis métallique, comportant 10 dents	268,75	Oui	465,25	734	531,3	800,0	9%
HBLD203	Pose d'une prothèse amovible définitive à châssis métallique, comportant 11 dents	279,5	Oui	537,5	817	620,5	900,0	10%
HBLD112	Pose d'une prothèse amovible définitive à châssis métallique, comportant 12 dents	290,25	Oui	526,75	817	609,8	900,0	10%
HBLD308	Pose d'une prothèse amovible définitive à châssis métallique, comportant 13 dents	301	Oui	516	817	599,0	900,0	10%
HBLD047	Pose d'une prothèse amovible définitive complète unimaxillaire à châssis métallique	311,75	Oui	644,25	956	788,3	1100,0	15%
HBLD046	Pose d'une prothèse amovible définitive complète bimaxillaire à châssis métallique	623,5	Oui	1288,5	1912	1576,5	2200,0	15%
HBLD048	Pose d'une prothèse amovible définitive complète unimaxillaire à plaque base résine et d'une prothèse amovible définitive complète unimaxillaire à châssis métallique	494,5	Oui	1117,5	1612	1455,5	1950,0	21%

Tarifs revalorisés : Propositions CMU-C

Codes	Liste des actes non opposables mise à jour 2016	Tarif actuel				Nouveau tarif		
		Tarif	Panier CMUC	Forfait	Montant max autorisé	Nouveau forfait	Nouveau montant max	Tx de revalo
HBMD017	Adjonction ou changement d'1 élément d'une prothèse dentaire amovible	21,5	Oui	43,5	65	58,5	80,0	23%
HBMD114	Adjonction ou changement de 2 éléments d'une prothèse dentaire amovible	32,25	Oui	65,25	97,5	77,8	110,0	13%
HBMD322	Adjonction ou changement de 3 éléments d'une prothèse dentaire amovible	43	Oui	87	130	97,0	140,0	8%
HBMD404	Adjonction ou changement de 4 éléments d'une prothèse dentaire amovible	53,75	Oui	108,75	162,5	116,3	170,0	5%
HBMD245	Adjonction ou changement de 5 éléments d'une prothèse dentaire amovible	64,5	Oui	130,5	195	135,5	200,0	3%
HBMD198	Adjonction ou changement de 6 éléments d'une prothèse dentaire amovible	75,25	Oui	152,25	227,5	164,8	240,0	5%
HBMD373	Adjonction ou changement de 7 éléments d'une prothèse dentaire amovible	86	Oui	174	260	194,0	280,0	8%
HBMD228	Adjonction ou changement de 8 éléments d'une prothèse dentaire amovible	96,75	Oui	195,75	292,5	223,3	320,0	9%
HBMD286	Adjonction ou changement de 9 éléments d'une prothèse dentaire amovible	107,5	Oui	217,5	325	252,5	360,0	11%
HBMD329	Adjonction ou changement de 10 éléments d'une prothèse dentaire amovible	118,25	Oui	239,25	357,5	281,8	400,0	12%
HBMD226	Adjonction ou changement de 11 éléments d'une prothèse dentaire amovible	129	Oui	261	390	311,0	440,0	13%
HBMD387	Adjonction ou changement de 12 éléments d'une prothèse dentaire amovible	139,75	Oui	282,75	422,5	340,3	480,0	14%
HBMD134	Adjonction ou changement de 13 éléments d'une prothèse dentaire amovible	150,5	Oui	304,5	455	369,5	520,0	14%
HBMD174	Adjonction ou changement de 14 éléments d'une prothèse dentaire amovible	161,25	Oui	326,25	487,5	398,8	560,0	15%

Tarifs revalorisés : Propositions CMU-C

Codes	Liste des actes non opposables mise à jour 2016	Tarif actuel				Nouveau tarif		
		Tarif	Panier CMUC	Forfait	Montant max autorisé	Nouveau forfait	Nouveau montant max	Tx de revalo
HBKD396	Changement d'1 facette d'une prothèse dentaire amovible	17,2	Oui	0	17,2	22,8	40,0	133%
HBKD431	Changement de 2 facettes d'une prothèse dentaire amovible	34,4	Oui	0	34,4	35,6	70,0	103%
HBKD300	Changement de 3 facettes d'une prothèse dentaire amovible	51,6	Oui	0	51,6	48,4	100,0	94%
HBKD212	Changement de 4 facettes d'une prothèse dentaire amovible	68,8	Oui	0	68,8	61,2	130,0	89%
HBKD462	Changement de 5 facettes d'une prothèse dentaire amovible	86	Oui	0	86	74,0	160,0	86%
HBKD213	Changement de 6 facettes d'une prothèse dentaire amovible	103,2	Oui	0	103,2	86,8	190,0	84%
HBKD140	Changement de 7 facettes d'une prothèse dentaire amovible	120,4	Oui	0	120,4	99,6	220,0	83%
HBKD244	Changement de 8 facettes d'une prothèse dentaire amovible	137,6	Oui	0	137,6	112,4	250,0	82%
HBMD249	Adjonction ou changement d'1 élément soudé sur une prothèse dentaire amovible sur châssis métallique	43	Oui	0	43	27,0	70,0	63%
HBMD292	Adjonction ou changement de 2 éléments soudés d'une prothèse dentaire amovible sur châssis métallique	86	Oui	0	86	24,0	110,0	28%
HBMD188	Adjonction ou changement de 3 éléments soudés d'une prothèse dentaire amovible sur châssis métallique	129	Oui	0	129	21,0	150,0	16%
HBMD432	Adjonction ou changement de 4 éléments soudés d'une prothèse dentaire amovible sur châssis métallique	172	Oui	0	172	18,0	190,0	10%
HBMD283	Adjonction ou changement de 5 éléments soudés d'une prothèse dentaire amovible sur châssis métallique	215	Oui	0	215	15,0	230,0	7%
HBMD439	Adjonction ou changement de 6 éléments soudés d'une prothèse dentaire amovible sur châssis métallique	258	Oui	0	258	12,0	270,0	5%
HBMD425	Adjonction ou changement de 7 éléments soudés d'une prothèse dentaire amovible sur châssis métallique	301	Oui	0	301	9,0	310,0	3%
HBMD444	Adjonction ou changement de 8 éléments soudés d'une prothèse dentaire amovible sur châssis métallique	344	Oui	0	344	6,0	350,0	2%
HBMD485	Adjonction ou changement de 9 éléments soudés d'une prothèse dentaire amovible sur châssis métallique	387	Oui	0	387	3,0	390,0	1%
HBMD410	Adjonction ou changement de 10 éléments soudés d'une prothèse dentaire amovible sur châssis métallique	430	Oui	0	430	0,0	430,0	0%
HBMD429	Adjonction ou changement de 11 éléments soudés d'une prothèse dentaire amovible sur châssis métallique	473	Oui	0	473	0,0	473,0	0%
HBMD281	Adjonction ou changement de 12 éléments soudés d'une prothèse dentaire amovible sur châssis métallique	516	Oui	0	516	0,0	516,0	0%
HBMD200	Adjonction ou changement de 13 éléments soudés d'une prothèse dentaire amovible sur châssis métallique	559	Oui	0	559	0,0	559,0	0%
HBMD298	Adjonction ou changement de 14 éléments soudés d'une prothèse dentaire amovible sur châssis métallique	602	Oui	0	602	342,0	944,0	57%

Tarifs revalorisés : Propositions CMU-C

Codes	Liste des actes non opposables mise à jour 2016	Tarif actuel				Nouveau tarif		
		Tarif	Panier CMUC	Forfait	Montant max autorisé	Nouveau forfait	Nouveau montant max	Tx de revalo
HBMD020	Réparation d'une prothèse dentaire amovible en résine, fêlée ou fracturée	21,5	Oui	43,5	65	43,5	65,0	0%
HBMD008	Réparation d'une fracture de châssis métallique de prothèse dentaire amovible, sans démontage d'éléments	32,25	Oui	32,75	65	42,8	75,0	15%
HBMD002	Réparation d'une fracture de châssis métallique de prothèse dentaire amovible, avec remontage d'1 élément	38,7	Oui	32,75	71,45	46,3	85,0	19%
HBMD488	Réparation d'une fracture de châssis métallique de prothèse dentaire amovible, avec remontage de 2 éléments	45,15	Oui	32,75	77,9	49,9	95,0	22%
HBMD469	Réparation d'une fracture de châssis métallique de prothèse dentaire amovible, avec remontage de 3 éléments	51,6	Oui	32,75	84,35	53,4	105,0	24%
HBMD110	Réparation d'une fracture de châssis métallique de prothèse dentaire amovible, avec remontage de 4 éléments	58,05	Oui	32,75	90,8	57,0	115,0	27%
HBMD349	Réparation d'une fracture de châssis métallique de prothèse dentaire amovible, avec remontage de 5 éléments	64,5	Oui	32,75	97,25	60,5	125,0	29%
HBMD386	Réparation d'une fracture de châssis métallique de prothèse dentaire amovible, avec remontage de 6 éléments	70,95	Oui	32,75	103,7	64,1	135,0	30%
HBMD339	Réparation d'une fracture de châssis métallique de prothèse dentaire amovible, avec remontage de 7 éléments	77,4	Oui	32,75	110,15	67,6	145,0	32%
HBMD459	Réparation d'une fracture de châssis métallique de prothèse dentaire amovible, avec remontage de 8 éléments	83,85	Oui	32,75	116,6	71,2	155,0	33%
HBMD438	Réparation d'une fracture de châssis métallique de prothèse dentaire amovible, avec remontage de 9 éléments	90,3	Oui	32,75	123,05	74,7	165,0	34%
HBMD481	Réparation d'une fracture de châssis métallique de prothèse dentaire amovible, avec remontage de 10 éléments	96,75	Oui	32,75	129,5	78,3	175,0	35%
HBMD449	Réparation d'une fracture de châssis métallique de prothèse dentaire amovible, avec remontage de 11 éléments	103,2	Oui	32,75	135,95	81,8	185,0	36%
HBMD312	Réparation d'une fracture de châssis métallique de prothèse dentaire amovible, avec remontage de 12 éléments	109,65	Oui	32,75	142,4	85,4	195,0	37%
HBMD289	Réparation d'une fracture de châssis métallique de prothèse dentaire amovible, avec remontage de 13 éléments	116,1	Oui	32,75	148,85	88,9	205,0	38%
HBMD400	Réparation d'une fracture de châssis métallique de prothèse dentaire amovible, avec remontage de 14 éléments	122,55	Oui	32,75	155,3	92,5	215,0	38%

Tarifs revalorisés : Propositions CMU-C

Codes	Liste des actes non opposables mise à jour 2016	Tarif actuel				Nouveau tarif		
		Tarif	Panier CMUC	Forfait	Montant max autorisé	Nouveau forfait	Nouveau montant max	Tx de revalo
HBGD027	Ablation d'une prothèse dentaire scellée unitaire	38,7	Oui	0	38,7	0,0	38,7	0%
YYYY176	Supplément pour pose d'une dent contreplaquée sur une prothèse amovible à plaque base résine	21,5	Oui	0	21,5	5,0	26,5	23%
YYYY275	Supplément pour pose de 2 dents contreplaquées sur une prothèse amovible à plaque base résine	43	Oui	0	43	5,0	48,0	12%
YYYY246	Supplément pour pose de 3 dents contreplaquées sur une prothèse amovible à plaque base résine	64,5	Oui	0	64,5	5,0	69,5	8%
YYYY478	Supplément pour pose de 4 dents contreplaquées sur une prothèse amovible à plaque base résine	86	Oui	0	86	5,0	91,0	6%
YYYY426	Supplément pour pose de 5 dents contreplaquées sur une prothèse amovible à plaque base résine	107,5	Oui	0	107,5	5,0	112,5	5%
YYYY389	Supplément pour pose de 6 dents contreplaquées sur une prothèse amovible à plaque base résine	129	Oui	0	129	5,0	134,0	4%
YYYY159	Supplément pour pose d'une dent contreplaquée ou massive à une prothèse amovible sur châssis métallique	32,25	Oui	0	32,25	5,0	37,3	16%
YYYY329	Supplément pour pose de 2 dents contreplaquées ou massives à une prothèse amovible sur châssis métallique	64,5	Oui	0	64,5	5,0	69,5	8%
YYYY258	Supplément pour pose de 3 dents contreplaquées ou massives à une prothèse amovible sur châssis métallique	96,75	Oui	0	96,75	5,0	101,8	5%
YYYY259	Supplément pour pose de 4 dents contreplaquées ou massives à une prothèse amovible sur châssis métallique	129	Oui	0	129	5,0	134,0	4%
YYYY440	Supplément pour pose de 5 dents contreplaquées ou massives à une prothèse amovible sur châssis métallique	161,25	Oui	0	161,25	5,0	166,3	3%
YYYY447	Supplément pour pose de 6 dents contreplaquées ou massives à une prothèse amovible sur châssis métallique	193,5	Oui	0	193,5	5,0	198,5	3%
YYYY142	Supplément pour pose de 7 dents contreplaquées ou massives à une prothèse amovible sur châssis métallique	225,75	Oui	0	225,75	5,0	230,8	2%
YYYY158	Supplément pour pose de 8 dents contreplaquées ou massives à une prothèse amovible sur châssis métallique	258	Oui	0	258	5,0	263,0	2%
YYYY476	Supplément pour pose de 9 dents contreplaquées ou massives à une prothèse amovible sur châssis métallique	290,25	Oui	0	290,25	5,0	295,3	2%
YYYY079	Supplément pour pose de 10 dents contreplaquées ou massives à une prothèse amovible sur châssis métallique	322,5	Oui	0	322,5	5,0	327,5	2%
YYYY184	Supplément pour pose de 11 dents contreplaquées ou massives à une prothèse amovible sur châssis métallique	354,75	Oui	0	354,75	5,0	359,8	1%
YYYY284	Supplément pour pose de 12 dents contreplaquées ou massives à une prothèse amovible sur châssis métallique	387	Oui	0	387	5,0	392,0	1%
YYYY236	Supplément pour pose de 13 dents contreplaquées ou massives à une prothèse amovible sur châssis métallique	419,25	Oui	0	419,25	5,0	424,3	1%
YYYY353	Supplément pour pose de 14 dents contreplaquées ou massives à une prothèse amovible sur châssis métallique	451,5	Oui	0	451,5	5,0	456,5	1%

6. Tarifs revalorisés : Propositions CMU-C

Codes	Liste des actes non opposables mise à jour 2016	Tarif actuel				Nouveau tarif		
		Tarif	Panier CMUC	Forfait	Montant max autorisé	Nouveau forfait	Nouveau montant max	Tx de revalo
HBGD027	Ablation d'une prothèse dentaire scellée unitaire	38,7	Oui	0	38,7	0,0	38,7	0%
YYYY176	Supplément pour pose d'une dent contreplaquée sur une prothèse amovible à plaque base résine	21,5	Oui	0	21,5	5,0	26,5	23%
YYYY275	Supplément pour pose de 2 dents contreplaquées sur une prothèse amovible à plaque base résine	43	Oui	0	43	5,0	48,0	12%
HBLD364	Pose d'une prothèse amovible de transition à plaque base résine, comportant 1 à 3 dents	64,5	Non	-	64,5	235,5	300,0	365%
HBLD476	Pose d'une prothèse amovible de transition à plaque base résine, comportant 4 dents	75,25	Non	-	75,25	274,8	350,0	365%
HBLD224	Pose d'une prothèse amovible de transition à plaque base résine, comportant 5 dents	86	Non	-	86	264,0	350,0	307%
HBLD371	Pose d'une prothèse amovible de transition à plaque base résine, comportant 6 dents	96,75	Non	-	96,75	253,3	350,0	262%
HBLD123	Pose d'une prothèse amovible de transition à plaque base résine, comportant 7 dents	107,5	Non	-	107,5	292,5	400,0	272%
HBLD270	Pose d'une prothèse amovible de transition à plaque base résine, comportant 8 dents	118,25	Non	-	118,25	281,8	400,0	238%

Annexe : Tarifs revalorisés - Propositions

Code CCAM	Libellés	Tarif 2016	Tarif Année1	Tarif Année 2	Tarif Année 3	Evolution tarif
Restaurations						
HBMD038	Restauration d'une dent d'un secteur prémolomolaire sur 3 faces ou plus par matériau inséré en phase plastique sans ancrage radiculaire	40,97 €	56,13 €	67,36 €	67,36 €	64,4%
HBMD042	Restauration d'une dent par matériau inséré en phase plastique avec ancrage radiculaire	79,53 €	79,53 €	79,53 €	79,53 €	0,0%
HBMD044	Restauration d'une dent d'un secteur incisivocanin sur 1 angle par matériau inséré en phase plastique, sans ancrage radiculaire	43,00 €	50,52 €	60,62 €	60,62 €	41,0%
HBMD047	Restauration d'une dent d'un secteur incisivocanin sur 2 angles par matériau inséré en phase plastique, sans ancrage radiculaire	86,00 €	101,03 €	121,25 €	121,25 €	41,0%
HBMD049	Restauration d'une dent d'un secteur prémolomolaire sur 2 faces par matériau inséré en phase plastique sans ancrage radiculaire	33,74 €	42,85 €	46,28 €	46,28 €	37,2%
HBMD050	Restauration d'une dent d'un secteur incisivocanin sur 2 faces par matériau inséré en phase plastique sans ancrage radiculaire	33,74 €	42,85 €	46,28 €	46,28 €	37,2%
HBMD053	Restauration d'une dent d'un secteur prémolomolaire sur 1 face par matériau inséré en phase plastique, sans ancrage radiculaire	19,28 €	25,45 €	26,47 €	26,47 €	37,3%
HBMD054	Restauration d'une dent d'un secteur incisivocanin sur 3 faces ou plus par matériau inséré en phase plastique sans ancrage radiculaire	40,97 €	56,13 €	67,36 €	67,36 €	64,4%
HBMD058	Restauration d'une dent d'un secteur incisivocanin sur 1 face par matériau inséré en phase plastique, sans ancrage radiculaire	19,28 €	25,45 €	26,47 €	26,47 €	37,3%
Inlay-onlay						
HBMD055	Restauration d'une dent sur 3 faces ou plus par matériau incrusté [inlay-onlay]	40,97 €	40,97 €	81,94 €	81,94 €	100,0%

6. Tarifs revalorisés : Propositions

Code CCAM	Libellés	Tarif 2016	Tarif Année1	Tarif Année 2	Tarif Année 3	Evolution tarif
Scellement de sillons						
HBBD005	Comblement [Scellement] prophylactique des puits, sillons et fissures sur 1 dent	21,69 €	25,59 €	25,59 €	25,59 €	18,0%
HBBD006	Comblement [Scellement] prophylactique des puits, sillons et fissures sur 2 dents	43,38 €	51,19 €	51,19 €	51,19 €	18,0%
HBBD007	Comblement [Scellement] prophylactique des puits, sillons et fissures sur 3 dents	65,07 €	76,78 €	76,78 €	76,78 €	18,0%
HBBD004	Comblement [Scellement] prophylactique des puits, sillons et fissures sur 4 dents	86,76 €	102,38 €	102,38 €	102,38 €	18,0%
HBBD039	Comblement [Scellement] prophylactique des puits, sillons et fissures sur 5 dents	108,45 €	127,97 €	127,97 €	127,97 €	18,0%
HBBD404	Comblement [Scellement] prophylactique des puits, sillons et fissures sur 6 dents	130,14 €	153,57 €	153,57 €	153,57 €	18,0%
HBBD098	Comblement [Scellement] prophylactique des puits, sillons et fissures sur 7 dents	151,83 €	179,16 €	179,16 €	179,16 €	18,0%
HBBD427	Comblement [Scellement] prophylactique des puits, sillons et fissures sur 8 dents	173,52 €	204,75 €	204,75 €	204,75 €	18,0%

6. Tarifs revalorisés : Propositions

Code CCAM	Libellés	Tarif 2016	Tarif Année1	Tarif Année 2	Tarif Année 3	Evolution tarif
Endodontie						
HBFD024	Exérèse du contenu canalaire non vivant d'une molaire permanente	81,94 €	81,94 €	81,94 €	90,87 €	10,9%
HBFD008	Exérèse de la pulpe vivante d'une molaire permanente	81,94 €	81,94 €	81,94 €	90,87 €	10,9%
HBFD003	Exérèse du contenu canalaire non vivant d'une prémolaire autre que la première prémolaire maxillaire	48,20 €	48,20 €	48,20 €	61,93 €	28,5%
HBFD001	Exérèse du contenu canalaire non vivant d'une incisive ou d'une canine permanente	33,74 €	33,74 €	33,74 €	35,70 €	5,8%
HBFD035	Exérèse de la pulpe vivante d'une prémolaire autre que la première prémolaire maxillaire	48,20 €	48,20 €	48,20 €	61,93 €	28,5%
HBFD033	Exérèse de la pulpe vivante d'une incisive ou d'une canine permanente	33,74 €	33,74 €	33,74 €	35,70 €	5,8%
HBBD002	Obturation radiculaire d'une molaire après apexification	81,94 €	81,94 €	81,94 €	90,87 €	10,9%
HBFD297	Exérèse du contenu canalaire non vivant d'une première prémolaire maxillaire	48,20 €	48,20 €	48,20 €	69,13 €	43,4%
HBFD021	Exérèse de la pulpe vivante d'une première prémolaire maxillaire	48,20 €	48,20 €	48,20 €	69,13 €	43,4%
HBFD006	Exérèse de la pulpe camérale [Biopulpotomie] d'une dent temporaire	16,87 €	16,87 €	16,87 €	27,68 €	64,1%
HBBD001	Obturation radiculaire d'une prémolaire autre que la première prémolaire maxillaire après apexification	48,20 €	48,20 €	48,20 €	61,93 €	28,5%
HBBD003	Obturation radiculaire d'une incisive ou d'une canine après apexification	33,74 €	33,74 €	33,74 €	35,70 €	5,8%

6. Tarifs revalorisés : Propositions

Code CCAM	Libellés	Tarif 2016	Tarif Année1	Tarif Année 2	Tarif Année 3	Evolution tarif
Endodontie (suite)						
HBFD019	Exérèse de la pulpe vivante d'une molaire temporaire	81,94 €	81,94 €	81,94 €	86,69 €	5,8%
HBBD234	Obturation radiculaire d'une première prémolaire maxillaire après apexification	48,20 €	48,20 €	48,20 €	51,00 €	5,8%
HBFD150	Exérèse du contenu canalaire non vivant d'une molaire permanente immature	81,94 €	81,94 €	81,94 €	86,69 €	5,8%
HBFD474	Exérèse du contenu canalaire non vivant d'une molaire temporaire	81,94 €	81,94 €	81,94 €	86,69 €	5,8%
HBFD326	Exérèse du contenu canalaire non vivant d'une prémolaire immature autre que la première prémolaire maxillaire	48,20 €	48,20 €	48,20 €	51,00 €	5,8%
HBFD458	Exérèse du contenu canalaire non vivant d'une incisive ou d'une canine permanente immature	33,74 €	33,74 €	33,74 €	35,70 €	5,8%
HBFD395	Exérèse du contenu canalaire non vivant d'une première prémolaire maxillaire immature	48,20 €	48,20 €	48,20 €	51,00 €	5,8%

6. Tarifs revalorisés : Propositions

Code CCAM	Libellés	Tarif 2016	Tarif Année1	Tarif Année 2	Tarif Année 3	Evolution tarif
Avulsions et autres actes chirurgicaux						
HBGD036	Avulsion d'1 dent permanente sur arcade sans alvéolectomie	33,44 €	33,44 €	33,44 €	38,46 €	15,0%
HBGD043	Avulsion de 2 dents permanentes sur arcade sans alvéolectomie	50,16 €	50,16 €	50,16 €	57,68 €	15,0%
HBGD319	Avulsion de 3 dents permanentes sur arcade sans alvéolectomie	66,88 €	66,88 €	66,88 €	76,91 €	15,0%
HBGD022	Avulsion d'1 dent permanente sur arcade avec alvéolectomie	33,44 €	33,44 €	33,44 €	38,46 €	15,0%
HBGD035	Avulsion d'1 dent temporaire sur arcade	16,72 €	16,72 €	16,72 €	19,23 €	15,0%
HBGD038	Avulsion de 4 troisièmes molaires retenues ou à l'état de germe	209,00 €	209,00 €	209,00 €	240,35 €	15,0%
HBGD031	Avulsion d'1 dent permanente sur arcade avec séparation des racines	33,44 €	33,44 €	33,44 €	38,46 €	15,0%
HBGD489	Avulsion de 4 dents permanentes sur arcade sans alvéolectomie	83,60 €	83,60 €	83,60 €	96,14 €	15,0%
HBGD025	Avulsion de 2 troisièmes molaires retenues ou à l'état de germe	125,40 €	125,40 €	125,40 €	144,21 €	15,0%
HBGD004	Avulsion d'une troisième molaire mandibulaire retenue ou à l'état de germe	83,60 €	83,60 €	83,60 €	96,14 €	15,0%
HBGD037	Avulsion de 2 dents temporaires sur arcade	25,08 €	25,08 €	25,08 €	28,84 €	15,0%
HBGD016	Avulsion d'une racine incluse	83,60 €	83,60 €	83,60 €	96,14 €	15,0%
HBGD497	Avulsion de 5 dents permanentes sur arcade sans alvéolectomie	100,32 €	100,32 €	100,32 €	115,37 €	15,0%
HBGD018	Avulsion d'une troisième molaire maxillaire retenue ou à l'état de germe	83,60 €	83,60 €	83,60 €	96,14 €	15,0%
HBGD034	Avulsion de 2 dents permanentes sur arcade avec alvéolectomie	50,16 €	50,16 €	50,16 €	57,68 €	15,0%

6. Tarifs revalorisés : Propositions

Code CCAM	Libellés	Tarif 2016	Tarif Année1	Tarif Année 2	Tarif Année 3	Evolution tarif
Avulsions et autres actes chirurgicaux						
HBGD106	Avulsion de 6 dents permanentes sur arcade sans alvéolectomie	117,04 €	117,04 €	117,04 €	134,60 €	15,0%
HBGB005	Curetage périapical avec résection de l'apex d'une racine dentaire endodontiquement traitée	50,16 €	50,16 €	50,16 €	57,68 €	15,0%
HBGD044	Avulsion d'une dent à couronne sousmuqueuse ou en désinclusion muqueuse	41,80 €	41,80 €	41,80 €	48,07 €	15,0%
HBGD076	Avulsion de 7 dents permanentes sur arcade sans alvéolectomie	133,76 €	133,76 €	133,76 €	153,82 €	15,0%
HBPA001	Dégagement d'une dent retenue ou incluse, avec pose d'un dispositif de traction orthodontique et aménagement parodontal par greffe ou lambeau	146,30 €	146,30 €	146,30 €	168,25 €	15,0%
HBGB004	Curetage périapical avec résection de l'apex et obturation radiculaire d'une molaire	132,10 €	132,10 €	132,10 €	151,92 €	15,0%
HBGD309	Avulsion de 3 dents temporaires sur arcade	33,44 €	33,44 €	33,44 €	38,46 €	15,0%
HBGD422	Avulsion de 8 dents permanentes sur arcade sans alvéolectomie	150,48 €	150,48 €	150,48 €	173,05 €	15,0%
HBGB003	Curetage périapical avec résection de l'apex et obturation radiculaire d'une incisive ou d'une canine	83,90 €	83,90 €	83,90 €	96,49 €	15,0%
HBGD021	Avulsion de 3 troisièmes molaires retenues ou à l'état de germe	167,20 €	167,20 €	167,20 €	192,28 €	15,0%
HBGB002	Curetage périapical avec résection de l'apex et obturation radiculaire d'une prémolaire	98,36 €	98,36 €	98,36 €	113,11 €	15,0%
HBGD420	Avulsion de 9 dents permanentes sur arcade sans alvéolectomie	167,20 €	167,20 €	167,20 €	192,28 €	15,0%
HBGD003	Avulsion d'un odontoïde inclus ou d'une dent surnuméraire à l'état de germe	83,60 €	83,60 €	83,60 €	96,14 €	15,0%
HBGD287	Avulsion de 3 dents permanentes sur arcade avec alvéolectomie	66,88 €	66,88 €	66,88 €	76,91 €	15,0%
HBGD032	Avulsion de 2 dents permanentes sur arcade avec séparation des racines	50,16 €	50,16 €	50,16 €	57,68 €	15,0%

6. Tarifs revalorisés : Propositions

Code CCAM	Libellés	Tarif 2016	Tarif Année1	Tarif Année 2	Tarif Année 3	Evolution tarif
Avulsions et autres actes chirurgicaux						
HBPD002	Dégagement d'une dent retenue ou incluse avec pose d'un dispositif de traction orthodontique sans aménagement parodontal	104,50 €	104,50 €	104,50 €	120,18 €	15,0%
HBGD064	Avulsion de 10 dents permanentes sur arcade sans alvéolectomie	183,92 €	183,92 €	183,92 €	211,51 €	15,0%
HBGD047	Avulsion d'une première ou d'une deuxième molaire permanente retenue ou à l'état de germe	83,60 €	83,60 €	83,60 €	96,14 €	15,0%
HBGD039	Avulsion d'1 dent ankylosée sur arcade, avec section coronaradiculaire et séparation des racines	33,44 €	33,44 €	33,44 €	38,46 €	15,0%
HBGD017	Avulsion d'une dent ectopique	167,20 €	167,20 €	167,20 €	192,28 €	15,0%
HBGD284	Avulsion de 4 dents temporaires sur arcade	41,80 €	41,80 €	41,80 €	48,07 €	15,0%
HBGD356	Avulsion de 11 dents permanentes sur arcade sans alvéolectomie	200,64 €	200,64 €	200,64 €	230,74 €	15,0%
HBGD146	Avulsion de 12 dents permanentes sur arcade sans alvéolectomie	217,36 €	217,36 €	217,36 €	249,96 €	15,0%
HBGD459	Avulsion d'une prémolaire retenue ou à l'état de germe	83,60 €	83,60 €	83,60 €	96,14 €	15,0%
HBGD042	Avulsion d'1 dent temporaire retenue, incluse ou réincluse	83,60 €	83,60 €	83,60 €	96,14 €	15,0%
LBFA031	Resection d'hypertrophie osseuse intrabuccale	34,55 €	34,55 €	34,55 €	39,73 €	15,0%
HBGD014	Avulsion d'une canine permanente retenue ou à l'état de germe	104,50 €	104,50 €	104,50 €	120,18 €	15,0%
HBPD001	Dégagement de plusieurs dents retenues ou incluses avec pose de dispositif de traction orthodontique	156,75 €	156,75 €	156,75 €	180,26 €	15,0%
HBGD382	Avulsion de 13 dents permanentes sur arcade sans alvéolectomie	234,08 €	234,08 €	234,08 €	269,19 €	15,0%
HBGD247	Avulsion de 14 dents permanentes sur arcade sans alvéolectomie	250,80 €	250,80 €	250,80 €	288,42 €	15,0%